

Une première pierre posée à Saint-Martin-de-Valgalmes

54 logements avec garage et jardin sont en construction. Une opération d'un montant de 7,9 M€.



La pose de la première pierre des résidences Mas Ratier et Marcel Paul a officiellement lancé un chantier qui durera une vingtaine de mois.

Roustan, président d'Alès Agglomération et de Logis Cévenols, Claude Cerpédès, maire de la commune, ainsi que Jean-Luc Garcia, directeur général de Logis Cévenols.

Des loyers et des charges maîtrisés

Pas moins de 54 logements (15 Type 3 et 39 Type 4) seront livrés d'ici quelques mois. Des logements certifiés NF Habitat HQE (Haute Qualité Environnementale). Ils viendront compléter l'offre de 300 logements sociaux de Saint-Martin. « Ceci nous permettra de commencer à sortir de la liste des communes en carence, ce qui nous réjouit » a déclaré Claude Cerpédès.

C'est un double projet immobilier qui comprendra dans son premier volet, au Mas Ratier, 33 logements individuels avec garage. La seconde partie sera constituée d'une résidence sécurisée de 21 logements individuels avec jardins, rue Marcel-Paul. « Nous avons souhaité cette disposition afin d'alléger l'aspect visuel de l'ensemble » a expliqué Jean-Luc Garcia. Les loyers s'échelonneront de 408 € à

522 €. Soit des loyers maîtrisés pour des constructions de cette qualité. D'autant que les techniques retenues, notamment pour l'isolation thermique, permettent d'entrevoir des charges très contenues. Ces logements viendront s'ajouter aux 99 autres que compte déjà Logis Cévenols sur le territoire de Saint-Martin-de-Valgalmes.

Une TVA à la hausse

Ce chantier s'élève à 7,9 millions d'euros, dont 96 % seront pris en charge par Logis Cévenols. Un tiers des logements sera financé en Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLA-I) qui est dédié aux locataires les plus modestes.

Le budget de ce projet d'importance a été grevé de 325 000 € supplémentaires en raison du nouveau taux de TVA passé de 5,5 à 10 %. « L'Office a pu faire face grâce à ses fonds propres, mais nous ne pourrions pas le faire indéfiniment... Cela pose, à terme, la question de la survie des Offices » s'est inquiété le président Max Roustan.

Site internet de l'office
www.logiscevenols.fr



NUMÉRO VERT

Pour toute demande à Logis Cévenols, vous pouvez appeler le Numéro Vert (gratuit depuis un poste fixe), 24h/24.

0 800 306 546

TRAVAUX

ACCUEIL PERTURBÉ

Jusqu'à la fin du printemps, l'accueil du siège social de Logis Cévenols, quai de Bilina, sera fortement perturbé en raison d'un important chantier de réhabilitation des locaux.

En conséquence, il est demandé aux locataires, durant cette période, de ne s'y présenter que pour les cas d'urgence. Pour toutes les demandes, il est vivement conseillé de se tourner vers le Numéro Vert 0800 306 546 (appel gratuit) ou son gardien d'immeuble.

Pour les règlements par carte bancaire, il est proposé un paiement sécurisé sur www.logiscevenols.fr, rubrique "payer son loyer en ligne". Toute demande courante peut être prise en charge par les bureaux de proximité du centre-ville, des Prés Saint-Jean, de Rochebelle ou des Cévennes.

Montée de Silhol et Tamaris : 60 logements livrés au printemps

Une résidence de 36 logements et 24 maisons individuelles destinées aux seniors seront bientôt mises en service.

C'est un début de printemps très actif qui se prépare pour Logis Cévenols, notamment en ce qui concerne la mise en service de nouvelles constructions. Deux quartiers seront concernés à Alès : Tamaris et la Montée de Silhol.

Tamaris : 36 logements de qualité aux Romarins

Ce sont 36 logements qui ont été construits en l'espace de 18 mois à Tamaris. Des logements en R+2 de 50, 63 et 74 m². La résidence Les Romarins a été construite dans le cadre du projet de rénovation urbaine ANRU et vient en lieu et place de 17 anciennes habitations très dégradées. Les 8 Type 2, 19 Type 3 et 9 Type 4 répondent aux normes voulues par les labels Qualitel et Habitat & Environnement. Ces logements sont à même de participer à une meilleure mixité sociale dans ce quartier qui a changé de visage. La résidence, d'un coût de 3,5 millions d'euros, a été financée à 83 % par Logis Cévenols, compte-tenu de l'apport de l'ANRU.

Résidence de Silhol : 24 maisons adaptées

La Résidence de Silhol sera livrée au mois d'avril. Destinée à accueillir des personnes âgées, elle a été conçue en partenariat avec le CCAS de la Ville d'Alès qui

en sera le gestionnaire. « En France, 80 % des seniors souhaitent pouvoir continuer à vivre chez eux » explique Jean-Luc Garcia, directeur de Logis Cévenols. Ces logements, situés dans une résidence sécurisée, proposent des aménagements spécifiques permettant aux habitants de 60 ans et plus de limiter les risques de chutes et de les aider dans leurs gestes du quotidien. 24 villas individuelles, disposées autour d'une salle commune, seront ainsi attribuées prochainement.

Cette opération, d'un montant de 2,4 millions d'euros, a été financée à 96 % par Logis Cévenols et fait suite à l'expérience des Santolines qui avait vu le jour en 2013 en centre-ville d'Alès, et dont le retour de ses occupants est très positif.

Juste à côté de cette réalisation, 26 logements de Types 3 et 4 seront également mis en service au printemps.



À la Montée de Silhol, 24 maisons adaptées aux seniors seront mises en service en avril.